

Compte rendu de séance

Séance du 16 Juillet 2015

L' an 2015 et le 16 Juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
CLOUET Nathalie Maire

Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : COCONNIER Sonia, HURTEAU Sabrina, JACQUEMIN Marie, MADDALIN Christine, MASSET Geneviève, POTTIER Soazig, MM : GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, HERVOUIN Jean-Jacques, LOUAISIL Pascal, POTTIER Christian, ROBERT Elie, SEBILLET Sébastien, VALOTAIRE Denis
Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : AYGALENC Monique à Mme HURTEAU Sabrina, HALEUX Christiane à Mme MADDALIN Christine, MOREL Patricia à Mme MASSET Geneviève
Excusé(s) : M. DAHIOT Daniel

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 15

Date de la convocation : 10/07/2015

Date d'affichage : 10/07/2015

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture d'Ille et Vilaine
le :

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : M. POTTIER Christian

Ordre du jour

- 15-063 - Réhabilitation de la salle des sports - marchés
- 15-064 - Réhabilitation de la salle des sports - marché de maîtrise d'oeuvre - avenant
- 15-065 - Commerce 1 rue de la Fontaine - marchés
- 15-066 - Appel à projets Horizon Bleu 2016 infrastructures - club house et vestiaires
- 15-067 - Recettes provenant du produit des amendes de police

- 15-068 - Devis divers
 15-069 - Livraison et fourniture de repas en liaison froide - restaurant scolaire - marché
 15-070 - Convention Office des sports du Pays Guerchais - Pèle-Mèle
 15-071 - Réalisation d'un Contrat de Prêt auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le préfinancement des attributions du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)
 15-072 - Effacements de réseaux chemin du Bourg St Père - Convention pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange
 15-073 - Décisions modificatives
 15-074 - Contrat de territoire volet 2 - Conseil Général - bâtiment plan d'eau

15-063 - Réhabilitation de la salle des sports - marchés

Vu la consultation selon la procédure adaptée ;
 Vu l'analyse des offres réalisée par Monsieur Pierre SOURTY, architecte ;

Le Conseil Municipal :

DECIDE de retenir les entreprises suivantes :

LOT	ENTREPRISE	OFFRE DE BASE
LOT 1 - GROS ŒUVRE	GCA	30 000,00€
LOT 2 - DEMOLITIONS - DESAMIANTAGE TOITURE	SICCA	50 000,00€
LOT 3 - CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGES	MARTIN	253 909,19€
LOT 4 - MENUISERIES EXT.ALU	BARON	23 470,00€
LOT 5 - SERRURERIE	BARON	28 500,00€
LOT 6 - MENUISERIES BOIS	BERGOT PERCEL	53 207,21€
LOT 7 - CLOISONS SECHES	COCONNIER	20 278,41€
LOT 8 - CARRELAGE - FAIENCE	BARBOT PLANCHAIS	7 165,79€
LOT 9 - SOL SPORTIF	SPORTINGSOLS	62 501,01€
LOT 10 - PEINTURE	FERRON	16 793,33€
LOT 11 - EQUIPEMENT SPORTIF	MARTY sports	19 188,28€
LOT 13 ELECTRICITE	ICE	39 224,91€

AUTORISE Madame le Maire à signer les marchés.

A la majorité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 1)

15-064 - Réhabilitation de la salle des sports - marché de maîtrise d'oeuvre - avenant

Vu la proposition d'avenant n°1 correspondant au passage du forfait provisoire au forfait définitif de rémunération et aux modifications demandées par le maître d'ouvrage (montant de l'enveloppe initiale des travaux 480 000 € et montant estimé au niveau APD 650 000 € HT),

Le Conseil Municipal :

APPROUVE l'avenant établissant un montant définitif de rémunération de 35 750 € HT.

AUTORISE Madame le Maire à le signer.

A la majorité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 1)

15-065 - Commerce 1 rue de la Fontaine - marchés

Vu la consultation selon la procédure adaptée ;

Vu l'analyse des offres réalisée par Madame Marie-Jeanne GUILLERM, architecte, cabinet Via architecture ;

Le Conseil Municipal :

DECIDE de retenir les entreprises suivantes :

lot	entreprise	Montant du marché en € HT
1 - démolition - maçonnerie	Desmots – Racineux - Besnard	26 470,99
2- ravalement-rejointoiement	Prevosto	11 831,62
4- couverture ardoise et zinc	Cochin	3 539,00
5- menuiseries extérieures bois - fermetures	Renoux	19 341,28
6-menuiseries intérieures et escaliers	Renoux	8 575,49
7- isolation – plâtrerie sèche - plafond suspendu	Hervagault	13 259,10

8 - électricité - chauffage	Cadieu – Sourisse	11 000,00
9- plomberie - équipements sanitaires - ventilation	Cadieu – Sourisse	7 800,00
10 - carrelage	Barbot -Planchais	5 454,10

AUTORISE Madame le Maire à signer les marchés.

A la majorité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 1)

15-066 - Appel à projets Horizon Bleu 2016 infrastructures - club house et vestiaires

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de rénovation de la salle des sports. Le coût des travaux pour la partie vestiaires et club house est estimé par l'architecte à 262 411 € HT.

Le plan de financement est le suivant:

Le Conseil Municipal

SOLLICITE une subvention " Appel à projets Horizon Bleu" pour la partie Club house et vestiaires.

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

15-067 - Recettes provenant du produit des amendes de police

Le Ministre de l'Intérieur a fixé à 805 278 € la dotation 2014 relative aux recettes des amendes de police revenant aux communes de moins de 10 000 habitants du département d'Ille-et-Vilaine. La Commission Permanente du Conseil Général, au cours de sa réunion du 1er juin 2015, a attribué les montants suivants à la commune de Bais :

- aires de bus sur tous types de voies, rue de l'Ecu: 1189 €
- parcs de stationnement, rue de l'Ecu: 4 882 €
- aménagements de sécurité sur voirie, divers lieux: 5 350 €
- aménagements piétonniers protégés, divers lieux: 5 350 €

Le Conseil Municipal

S'ENGAGE à exécuter les travaux avant la fin de l'année 2015 et ACCEPTE la somme de 16 771 €.

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

15-068 - Devis divers

APPROUVE les devis suivants (investissement):

BUDGET PRINCIPAL		
Panneaux	Signaux Girod Nord Ouest	2 062,60 € TTC
Terrassement pour la mise en place de 4 conteneurs semi enterrés	Colombel	1 752,10 € TTC
Site internet	Lead Off	1 866,67 € TTC
Déplacement de deux candélabres	SDEL	2 472 € TTC
Parquet - placard	Gedimat - Socramat	1 369,02 € TTC
Bâtiment plan d'eau – fourniture et pose d'une fosse	Colombel	4 656,00 € TTC
Bâtiment plan d'eau – charpente et bardage	Charpente Richard	5 930,42 € TTC
Bâtiment plan d'eau – fournitures couverture	Larivière	5 829,18 € TTC
Bâtiment plan d'eau – fournitures pour la dalle	Renou	3 743,05 € TTC
Abattage d'un peuplier	Fourdeux	460 € TTC

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

15-069 - Livraison et fourniture de repas en liaison froide - restaurant scolaire - marché

Vu la mise en concurrence ;

Vu la proposition de la commission « Affaires scolaires » de retenir la société Océane de Restauration.

Le Conseil Municipal

DECIDE de retenir la société Océane de Restauration aux conditions suivantes:

- prix d'un repas enfant: 2,025 € TTC (repas 4 éléments, incluant des éléments BIO, labellisés, AOP, AOC...)
- prix d'un repas adultes: 2,635 € TTC.

AUTORISE Madame le Maire à signer le marché pour une durée d'un an renouvelable par reconduction expresse au maximum 3 fois.

A la majorité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 1)

15-070 - Convention Office des sports du Pays Guerchais - Pèle-Mèle

Le Conseil Municipal

CONFIE la gestion de l'accueil de loisirs à l'Association Pèle-Mèle Sports et Loisirs à compter du 1er septembre 2015;

AUTORISE Madame le Maire à signer une convention de mise à disposition de personnel avec l'Office des Sports du Pays Guerchais - Pèle Mèle pour l'organisation des Temps d'Activités Péri-éducatifs (TAP) pour l'année scolaire 2015-2016.

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

15-071 - Réalisation d'un Contrat de Prêt auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le préfinancement des attributions du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)

Pour le préfinancement de tout ou partie du montant des attributions du FCTVA au titre des dépenses réelles d'investissement inscrites au budget principal de 2015 et éligibles au dispositif du FCTVA, Madame le Maire propose de souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de deux lignes du prêt d'un montant égal à 238 094 € et dont les caractéristiques financières principales sont les suivantes :

Montant maximum du prêt : 238 094 €

Durée d'amortissement du prêt : 17 mois

Dates des échéances en capital de chaque Ligne du prêt :

- Ligne 1 du Prêt : décembre 2016
- Ligne 2 du Prêt : **avril 2017**

Taux d'intérêt actuariel annuel : 0 %

Amortissement : in fine

Typologie Gissler : 1A

Le Conseil Municipal:

AUTORISE Madame le Maire, à signer ce contrat de Prêt.

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

15-072 - Effacements de réseaux chemin du Bourg St Père - Convention pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange

Le Conseil Municipal

AUTORISE Madame le Maire à signer la Convention pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange établis sur supports communs avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité.

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

15-073 - Décisions modificatives

Le Conseil Municipal

VOTE les décisions modificatives suivantes suite aux dépenses non prévues au budget assainissement :

Budget assainissement	
Article 615 (entretien de matériel)	- 1 500 €
Article 66111 (intérêts)	+ 1500 €

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

15-074 - Contrat de territoire volet 2 - Conseil Général - bâtiment plan d'eau

Le Conseil Municipal

AUTORISE Madame le Maire à solliciter une subvention au titre du contrat de territoire pour la construction d'un bâtiment au plan d'eau.

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

Séance levée à 23 heures 45 minutes